

Aéroport du Grand Ouest

**Réaction de Jacques AUXIETTE à la proposition de rejet par le rapporteur public des 17 recours des opposants :
« Respect et confiance dans l'Etat de droit »**

« Après l'exposé des conclusions du rapporteur public, les élus qui soutiennent le projet de transfert de l'aéroport prennent acte avec satisfaction de la proposition de rejet des 17 recours des opposants, assortie d'une prescription relative à la superficie de certains parkings.

Ces conclusions sont logiques. Elles vont dans le sens d'une validation des mesures environnementales importantes et inédites qui accompagnent ce transfert. Elles démontrent que les années de dialogue ont été utiles car elles ont permis d'améliorer le volet environnemental et les compensations nécessaires. La prescription concernant les parkings va aussi dans ce sens puisqu'elle reprend les souhaits de la Commission du dialogue. »

Jacques AUXIETTE conclut : *« En tant que représentant des collectivités du Syndicat Mixte Aéroportuaire, soucieuses du respect de l'Etat de droit et de l'autorité de la chose jugée, j'attends maintenant avec sérénité et confiance le jugement du Tribunal Administratif de Nantes qui interviendra le 17 juillet prochain. »*

Contact presse :

02 28 20 63 33